

## CALL FOR APPLICATIONS – SEARCH FOR EXPERTS

---

Publication Reference: [19-05/GAB/1](#)

**Titre de l'action :** Risques professionnels dans le secteur public

**Code de l'action et pays partenaire :** **2019-05 Gabon**

**Institution partenaire :** Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat (CPPF)

**Activité 1** – Etude et analyse du système de couverture des risques liés aux maladies professionnelles et aux accidents du travail des agents publics gabonais

- **Date de mise en œuvre : juin/juillet 2019**

**Coordinateur responsable :** Gian Luca PORTACOLONE

**Expert technique responsable :** Xavier COYER

**Date de publication :** 02.05.2019

**Date limite de soumission des candidatures : 10.07.2019**

Partnership led by:

**A PROPOS DE SOCIEUX+**

L'Union européenne (UE) encourage et soutient le dialogue sur la protection sociale et les politiques d'emploi inclusives dans un nombre accru de ses pays partenaires. Cet effort a été réaffirmé dans la Communication de la Commission européenne (CE) COM (2016) 740 – « Proposition pour un nouveau consensus européen sur le développement - Notre monde, notre dignité, notre avenir ». Un nombre significatif d'interventions de coopération dans ces domaines est financé par des instruments géographiques ou thématiques de la CE. Toutefois, ces instruments ne répondaient pas entièrement aux besoins ponctuels d'assistance technique court terme et de coopération entre pairs nécessaires au développement de la protection sociale et de politiques de l'emploi inclusives dans les pays partenaires de l'UE.

SOCIEUX+ – Expertise de l'UE pour la protection sociale, le travail et l'emploi – est une facilité d'assistance technique établie et cofinancée par l'UE (à travers la Direction générale pour le développement et la coopération de la CE : EuropeAid), la France, l'Espagne et la Belgique. La facilité est mise en œuvre par un partenariat composé de quatre institutions renommées de la coopération technique : *Expertise France* (leader du partenariat) ; la *Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas* (FIIAPP) ; la *Belgian International Cooperation on Social Protection* (Coopération belge sur la protection sociale ou BELINCOSOC) et la *Coopération Technique de Belgique* (BTC/CTB).

L'objectif général de SOCIEUX+ est d'étendre l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et de renforcer les systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires de l'UE. L'objectif spécifique de SOCIEUX+ est d'accroître les capacités des pays partenaires afin d'améliorer la conception, la gestion et l'évaluation de stratégies durables et efficaces en matière d'emploi. SOCIEUX+ vise aussi à renforcer et à étendre les systèmes de protection sociale inclusifs. Ces objectifs seront atteints grâce au renforcement des connaissances et à une assistance technique de court terme, de pairs à pairs.

La facilité SOCIEUX+ :

- Reconnaît le rôle de la protection sociale et de l'emploi dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité ;
- Soutient les efforts des gouvernements des pays partenaires pour la promotion de systèmes durables et inclusifs pour l'emploi et la protection sociale ;
- Vient compléter les initiatives de coopération de l'UE dans les domaines de la protection sociale, du travail et de l'emploi.

SOCIEUX+ met à disposition des institutions partenaires de l'expertise européenne de haut niveau, mobilisée rapidement et par le biais de procédures simples. La facilité mobilise l'expertise d'organismes mandatés ou publics, des organisations non-gouvernementales, d'importantes organisations de la société civile des Etats membres de l'UE et des organisations internationales spécialisées. Elle peut aussi intervenir en mobilisant des professionnels de pays partenaires en complément de l'expertise européenne (coopération triangulaire).

SOCIEUX+ est opérationnelle depuis septembre 2016. Elle est une extension du programme SOCIEUX lancé en 2013.

## 1. DESCRIPTION DE L'ACTION

### 1.1 Objectif général

Prise en charge effective des risques professionnels (prévention, réadaptation, couverture) des agents de l'Etat

### 1.2 Objectif spécifique

Améliorer le système de gestion des rentes d'invalidité

### 1.3 Résultats attendus

1. Un bilan statistique des accidents du travail et rentes d'invalidité dans le secteur public est disponible.
2. La réforme des textes législatifs et réglementaires pour cette branche est engagée.

### 1.4 Activités proposées

L'action comporte deux activités :

Activité 1 : Etude et analyse du système de couverture des risques liés aux maladies professionnelles et aux accidents du travail des agents publics gabonais.

Activité 2 : Appui à l'élaboration d'un projet de texte législatif sur les risques professionnels des agents de l'Etat et le régime AT/MP (subdivisée en en deux sous-activité : préparation d'une proposition normative préliminaire puis finalisation d'un texte normatif)

## 2. RÔLE DE L'EXPERT

### **Nombre d'experts mobilisés et charge de travail**

*2 experts seront mobilisés*

*Il est attribué 23 jours de travail à chacun des deux experts*

La mission d'experts permettra tout d'abord de faire un état des lieux du système de couverture des risques liés aux maladies professionnelles et aux accidents du travail des agents publics gabonais. Il sera ainsi nécessaire d'identifier les différentes normes et instruments administratifs qui soutiennent de tels schémas, y compris en relation avec les différents acteurs de la sécurité sociale gabonaise. Les experts effectueront un benchmarking du système existant à partir des bonnes pratiques et normes internationales en la matière. Les experts seront en relation avec le personnel compétent de la CPPF ; à cet effet, il serait utile qu'une cellule thématique soit constituée au sein de la CPPF, en vue d'assurer l'efficacité de l'interaction avec les experts.

## Tâches

### Tâches générales

- Des contacts préliminaires avec le Partenaire en vue de la définition de la méthodologie et l'agenda de l'assistance technique, à transmettre avant la mission à l'équipe SOCIEUX+;
- Participer au briefing pré-départ avec l'équipe SOCIEUX+;
- Faciliter une dynamique de coopération qui vise le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles de toute partie concernée;
- Présenter au Partenaire les résultats en fin de mission, lui permettant d'exprimer ses points de vue avant la finalisation des livrables;
- Soumission à SOCIEUX+ des livrables attendus de l'activité (10 jours ouvrables après la fin de la mission) ; les experts pourraient être invités à apporter des modifications/compléments aux livrables, compte tenu de l'avis du Partenaire.

### Tâches spécifiques

- Etude et analyse de régimes AT/MP pour le benchmarking;
- Collecte de données à la CPPF et chez les différents partenaires de la CPPF ;
- Entretiens collectifs avec une cellule thématique dédiée à ce projet ; elle inclura au moins le conseiller juridique et le conseiller technique de la caisse ;
- Définition des hypothèses et scénarios pour l'étude perspective (actuarielle) des régimes AT/MP et premiers résultats.

## Livrables

### Livrables intermédiaires

- Une note méthodologique incluant une analyse des risques (3 pages maximum);
- Un agenda de la mission convenu avec le partenaire (réunions, personnes impliquées).

### Livrables finaux:

- D1 : Etude et analyse du système de couverture des risques liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles (AT/MP) des agents publics gabonais.

Le rapport procédera à l'analyse de l'existant concernant les régimes AT/MP des agents de l'Etat (normes et dispositifs visant la couverture des risques professionnels). Il examinera de façon détaillée la manière dont ces normes et dispositifs fonctionnent concrètement et comment ils pourraient être réformés et améliorés. Sur la base de cette analyse, le rapport formulera des recommandations qui s'appuieront, entre autres, sur une analyse actuarielle et les perspectives d'évolution des schémas existants.

- ExMR : un rapport de mission conjoint des experts à l'attention de l'équipe de gestion du programme SOCIEUX+ sur la base d'un formulaire pré-établi.

### 3. PROFIL DES EXPERTS

#### **Expert principal (Expert 1) :**

#### ***Domaine d'expertise : Sécurité sociale en matière d'accidents de travail et maladies professionnelles***

#### **Critères de sélection (essentiels) :**

- Education universitaire en économie, ingénierie financière, sciences actuarielles, ou domaine similaire ;
- 15 ans d'expérience professionnelle dans une administration publique et/ou université d'Etats membres de l'UE ;
- Expérience en matière de gestion financière et/ou de tâches actuarielles au sein d'une institution de sécurité sociale ;
- Parfaite connaissance de la langue française, à l'écrit et à l'oral ;
- Une capacité avérée à transmettre les connaissances et renforcer les capacités d'agents publics ;
- Sensibilité dans la conduite de relations institutionnelles ; sens aigu de la diplomatie.

#### **Critères accessoires :**

- Une expérience préalable dans la conduite de missions d'assistance technique de court-terme dans un cadre de coopération internationale ;
- Connaissance du pays et de son contexte ; une expérience professionnelle préalable au Gabon ou dans la sous-région (Afrique centrale).

#### **Expert 2 :**

#### ***Domaine d'expertise : Législation de sécurité sociale***

#### **Critères de sélection (essentiels) :**

- Education universitaire en droit, sciences de l'administration, ou domaine similaire ;
- 10 ans d'expérience professionnelle dans une administration publique et/ou université d'états membres de l'UE ;
- Expérience spécifique dans l'analyse juridique de schémas de sécurité sociale ;
- Parfaite connaissance de la langue française, à l'écrit et à l'oral ;
- Une capacité avérée à transmettre les connaissances et renforcer les capacités d'agents publics ;
- Sensibilité dans la conduite de relations institutionnelles ; sens aigu de la diplomatie.

#### **Critères accessoires :**

- Une expérience préalable dans la conduite de missions d'assistance technique de court-terme dans un cadre de coopération internationale ;

Connaissance du pays et de son contexte ; une expérience professionnelle préalable au Gabon ou dans la sous-région (Afrique centrale).

## 4. CANDIDATURE

### Soumission des candidatures

Les experts intéressés postulent en ligne en cliquant sur le lien suivant :  
<https://pmt.socieux.eu>

La procédure de soumission des candidatures se fait en deux temps :

1. S'il n'en possède pas déjà un, l'expert crée son compte personnel SOCIEUX+ (« create an account »). Pour avoir accès à tous les appels à candidatures, l'expert doit au moins renseigner les informations illustrées d'un astérisque.
2. Une fois votre compte validé par l'équipe SOCIEUX+, il vous suffit de chercher le numéro de mission **19-05/GAB/1** en cliquant sur l'onglet « Call for Experts ». Il suffit enfin de cliquer sur « Apply » pour soumettre sa candidature.

## 5. PROCESSUS DE SELECTION

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public sont privilégiés pour les missions organisées par SOCIEUX+. Les consultants privés sont toutefois fortement encouragés à postuler.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Seuls les candidats short-listés seront contactés. La procédure de sélection peut inclure un entretien téléphonique ou physique. Il pourra être demandé aux candidats sélectionnés d'indiquer le nom de personnes pouvant être contactées dans leur institution d'origine.

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public (actifs ou retraités) sont rétribués à hauteur de 250 euros par jour travaillé. Les honoraires des consultants privés sont calculés en fonction de leur expérience.

## 6. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

L'activité objet de cet appel à candidatures est soumise à l'évaluation et à l'approbation par le Comité Quality Assurance de SOCIEUX+. La confirmation des dates des missions et la contractualisation des experts ne sont possibles qu'une fois la décision formelle de ce comité prise.